



Débat de consultation PISA

Dépôt : Jacques-Yves Henckes
Date : 15 mars 2005

111

MOTION

La Chambre des Députés

Considérant qu'il faut faire le point sur les savoirs et les savoirs-faire des élèves à des moments clés de leur scolarité et confronter sur base d'un constat objectif les résultats de l'ensemble des élèves par rapport aux objectifs assignés au système éducatif ;

Considérant que l'accord de coalition du 29 juillet 2004 retient « le maintien respectivement l'introduction d'épreuves standardisées à différentes étapes du cursus scolaire, tant dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement secondaire technique » ;

Considérant qu'actuellement de telles épreuves standardisées ne sont réalisées qu'au niveau de la sixième année scolaire ;

Considérant que ces épreuves standardisées doivent répondre à toute une série de critères objectifs et qu'elles doivent être évaluées à plus bref délai par des organismes de contrôle indépendants ;

Considérant que les épreuves standardisées doivent permettre d'établir des données permettant d'évaluer le niveau de compétences individuels non seulement des étudiants mais aussi des élèves et qu'il s'agit dès lors d'étendre les évaluations aux écoles primaires ;

Considérant que des évaluations diagnostiques et des évaluations bilan doivent servir en premier lieu les enseignants mais aussi les responsables politiques pour leur permettre de déceler les limites et les manques du système éducatif et pour faciliter la prise de décisions en matière de politique éducative ;

Demande au Gouvernement

De réaliser annuellement au niveau national une évaluation diagnostique devant servir d'outil professionnel aux enseignants et une évaluation bilan servant d'outil de pilotage du système éducatif afin de permettre de déceler les limites et les manques du système éducatif et de contribuer aux décisions en matière de politique éducative ;

D'étendre les évaluations des lycées telles que prévues par l'accord de coalition du 29 juillet 2004 aux écoles primaires.

M. HENCKES

M. KOEPP

H. JAERLING

M. MEHLEN

H. GIBERYEN